

REUNION DU COMITE DES EXPERTS DE LA CULTURE DE LA CEDEAO : SOUCI DE FAIRE DE LA CULTURE, LE MOTEUR DE L'INTEGRATION

- Écrit par Aissa Abdoulaye Alfary
- mardi 26 juin 2012 07:29



La table de séance lors de la rencontre

Organisée en prélude à la 6ème Conférence des ministres de la Culture qui se tiendra à Niamey en 2013, la réunion du comité technique des experts de la culture a ouvert ses travaux hier, dans la salle de réunion du Palais des congrès de Niamey. Trois jours durant, les experts de la culture venus des différents pays de la CEDEAO, vont évaluer les actions concrètes réalisées dans les Etats membres et passer en revue la mise en œuvre des décisions et recommandations du plan d'action NEPAD/ Culture plus particulièrement celles issues de la 5ème conférence des ministres de la culture tenue en Novembre 2011 à Abuja au Nigeria.

La cérémonie d'ouverture s'est déroulée sous la présidence du ministre de la Jeunesse, des Sports et de la Culture, M. Kounou Hassane en présence du ministre de la Communication et des Nouvelles Technologies de l'Information, M. Salifou labo Bouché, de la ministre de l'Education Nationale , de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues Nationales, Mme Ali Mariama Elhadji Ibrahim et de la ministre de la formation Professionnelle, Mme N'Gadé Nana Hadiza Noma Kaka.

En procédant à l'ouverture de cette réunion, le ministre de la Jeunesse, des Sports et de la Culture a remercié la Commission de la CEDEAO pour avoir accepté de confier l'organisation de la présente réunion à notre pays. 'L'hommage que la CEDEAO rend ainsi au Niger et à ses autorités constitue pour nous un réel motif de satisfaction' a dit le ministre Kounou Hassane. Il s'est ensuite appesanti sur la volonté de nos dirigeants de faire de la culture un puissant levier de développement économique et social avec la mise en place d'un certain nombre d'instruments normatifs notamment, le protocole portant accord culturel cadre ; le protocole portant adoption du Programme de Développement Culturel de la CEDEAO ; le Prix d'excellence CEDEAO portant Règlement du prix ; le protocole plan d'action NEPAD-Culture.

Cela traduit essentiellement selon le ministre en charge de la culture, le souci de capitaliser les différents acquis en la matière et de concilier la culture aux moyens modernes de communication afin

de répondre aux exigences des temps modernes. Au Niger, selon toujours le ministre de la Jeunesse, des Sports et de la Culture, au niveau des politiques et programmes, on note en plus de la déclaration de politique culturelle adoptée par le Gouvernement en Février 2008, l'approbation d'une ordonnance portant loi d'orientation relative à la culture en Novembre 2009 et d'un plan d'actions traduisant l'opérationnalisation de cette politique.

La loi d'orientation reconnaît à tous les citoyens le droit de prendre part librement à la vie culturelle de la communauté, de jouir des arts et de participer au progrès scientifique, technique ainsi qu'aux bienfaits qui en résultent. Le ministre en charge de la culture a précisé que l'Etat s'engage dans cette loi à soutenir le développement culturel par des mesures incitatives aux plans fiscal, législatif et administratif, qui s'adressent aux porteurs d'initiatives, aux associations, à la société civile et au secteur privé. Le ministre a également indiqué que, dans le cadre de la mise en œuvre du Programme de la Renaissance du Niger de son Excellence Monsieur Issoufou Mahamadou, Chef de l'Etat, des actions de promotion de la culture nigérienne sont entreprises et des signes positifs traduisent cette volonté des autorités de la 7^{ème} République de voir le paysage culturel nigérien s'améliorer, sont déjà perceptibles.

En rappelant l'engagement pris par le Président de la République dans son discours d'investiture par rapport à l'intégration, M. Kounou Hassane a affirmé que, la culture peut servir de socle à l'intégration entre les peuples, les Etats et les Nations, « d'où notre espoir commun de faire de la culture le moteur de l'intégration dans l'espace CEDEAO ». Prenant la parole à cette occasion, le président du comité technique des Experts de la Culture de la CEDEAO, M. Calixte Angama, a précisé que la rencontre de Niamey fait suite à la réunion du comité ad hoc chargé de suivi du Programme de développement culturel de notre communauté, tenue du 16 Avril au 19 Avril 2012. Les attentes et espoirs placés en cette réunion sont multiples et traduisent la ferme volonté des autorités de la CEDEAO de concrétiser la réalisation de la promesse de passage de « la CEDEAO des politiques, à la CEDEAO des peuples » a-t-il ajouté. Dans cette perspective, a indiqué M. Calixte Angama, la réunion devra s'efforcer de mettre en lumière, les avancées obtenues sur des questions telles que la création de l'Institut culturel d'Afrique de l'Ouest, l'organisation du Festival ECOFEST, la promotion des industries créatives, à travers une économie culturelle forte, portée par des politiques communautaires et nationales volontaristes de protection du droit d'auteur.

La réunion a également la mission de choisir les thèmes définitifs à proposer pour la 7^{ème} Edition du prix d'Excellence de la CEDEAO, ainsi que la 5^{ème} Conférence des ministres prévue en 2013. Et enfin selon le président du comité technique des experts de la Culture de la CEDEAO, cette rencontre de Niamey doit envisager des perspectives nouvelles pour la promotion de l'intégration culturelle en milieu scolaire, à la lumière des liens entre le binôme « Culture/ Education.

Le représentant du Commissaire en charge du développement humain et du Genre, Pr Abdoulaye Maga a, quant à lui indiqué que, les experts techniques de la culture ont travaillé dur au cours des deux dernières années pour assurer que la zone CEDEAO ne soit pas en reste. Les réalisations ont selon lui, propulsé la région en avant, en lui apportant du prestige. « Ceci a également favorisé une plus grande visibilité de la CEDEAO dans le domaine des arts et de la culture dont les plus importants sont : la création de l'Observatoire régional du droit d'auteur et l'hologramme de la CEDEAO qui faisait partie des recommandations aux Ministres à Abidjan en 2009 » a-t-il ajouté.